

Rencontre avec le ministre Julien DENORMANDIE du 22 juillet 2020

Neuf minutes de prise de contact ... difficile d'aborder tous les sujets !

Rencontre le 22 juillet 2020 avec le ministre de l'agriculture, Julien DENORMANDIE. **FO Agriculture** était représentée par Christine HEUZÉ (FO Enseignement agricole), Xavier SIMON (SNIAE), Thierry ELEOUET (SNTMA) et Catherine HOBENICHE (SNAMA).

Le ministre a souhaité rencontrer les organisations syndicales dès maintenant. Il déclare vouloir instaurer un dialogue social constructif et permanent sur tous les sujets.

Il salue l'engagement des fonctionnaires du ministère pendant la crise, dans l'enseignement agricole et les autres services : services déconcentrés, administrations centrales ainsi que les établissements sous tutelles. Au travers des représentants du personnel, il souhaite adresser ses remerciements solennels aux femmes et aux hommes qui ont permis cette continuité.

Mais la crise n'est pas terminée.

Il identifie deux sujets importants :

- Les grandes lignes du budget 2021, pour lesquelles les arbitrages ne sont pas encore définis : elles seront exposées au conseil des ministres fin août. Le projet de budget sera présenté à celui de la 1^{ère} semaine du mois d'octobre.
- Le plan de relance : le ministre a pour objectif de placer l'agriculture et l'alimentation au cœur de ce plan. M. Benoit BONAIMÉ est nommé directeur de cabinet et M. Michel LÉVÊQUE, conseiller pour l'enseignement agricole.

FO Agriculture a déclaré

Monsieur le ministre,

Nous saluons l'arrivée d'un ingénieur agronome à la tête de notre ministère.

***FO Agriculture** est très attachée à l'existence du ministère de l'agriculture, et défend notamment l'enseignement agricole au MAA.*

***FO Agriculture** est l'union de 4 syndicats : le SNIAE, le SNTMA, le SNAMA et FO Enseignement agricole.*

***FO** est le 2^{ème} syndicat du ministère et le 1^{er} dans la Fonction Publique d'État.*

Syndicat réformiste, en attente d'un dialogue social ouvert, transparent et constructif, nous sommes prêts à travailler. Mais si ça ne nous convient pas, nous le disons.

C'est notre position sur les retraites, sur les salaires, sur la réforme de la Fonction Publique (suppression des CHSCT et réforme des CAP).

La crise a démontré l'importance du service public. Nous défendons l'égalité du service public d'État sur tout le territoire et sa neutralité.

Cela requiert une fonction publique de métier avec des agents formés et compétents.

Intervention du SNIAE

FO Agriculture a sensibilisé le ministre pour la mise en place d'une politique forestière d'ampleur.

FO Agriculture a alerté le ministre sur la nécessité d'une simplification administrative sur les dossiers PAC tant pour les administrés que pour les agents en charge des dossiers.

Intervention du SNTMA

Les TSMA, c'est un effectif de 5 727 agents du MAA recensés en 2019 où 37 % sont en PNA au MTES. Ils étaient 3 % en 2013. Globalement les effectifs des TSMA restent stables ce qui ne veut pas dire suffisants. Ce qui change entre 2013 et 2019, c'est leur répartition, ils sont 32 % de moins en DDT(M) et l'on assiste à un renforcement côté DDecPP.

Pour **FO Agriculture**, il nous faut discuter des ETP nécessaires à la sécurité sanitaire (quelque 900), promis par Monsieur TRAVERT, priorité affichée par Monsieur MACRON et remis en cause par votre prédécesseur.

Le RIFSEEP, auquel **FO** s'est toujours opposée, apporte de nombreuses interrogations et interprétations au niveau des régions et départements. Il est instauré pour les corps TSMA et IAE au 1^{er} janvier de cette année, à effet sur les payes de juillet et août. Mais la note de service 2020 n'est toujours pas publiée (notamment suite aux conclusions de nos derniers groupes de travail). Les structures ne sont pas en mesure de répondre correctement aux interrogations des agents.

Et il y a bien sûr l'avenir des SEA, où les TSMA seront en première ligne avec la réforme en cours.

Intervention du SNAMA

FO Agriculture rappelle son opposition à la réforme de l'OTE.

La mise en place des secrétariats généraux communs (SGC) engendre beaucoup d'inquiétudes auprès des agents concernés. La crise sanitaire a impacté la mise en place des SGC, limitant les agents dans leurs choix de carrière (prépositionnement ou mobilité). Cela génère beaucoup d'incertitudes et de stress.

Le télétravail a montré toute son importance lors de la crise sanitaire. Ce dossier doit devenir prioritaire. Les textes réglementaires parus sur ce sujet laissent encore des problématiques et des questionnements.

Concernant l'IFCE, les agents en poste sont inquiets pour leur avenir et sont toujours dans l'attente de la nomination du président du conseil d'administration qui aurait dû être effective en début d'année 2020.

Intervention FO EA

La crise a démontré la nécessité d'autonomie alimentaire et a remis en lumière pour nos concitoyens l'importance de l'agriculture.

L'enseignement agricole, technique et supérieur ainsi que la recherche, c'est la formation des jeunes pour l'agriculture et les territoires de demain. Nous devons être en capacité d'être attractifs et d'offrir des formations de qualité. Et pour cela nous devons avoir des moyens. C'est pourquoi nous demandons à minima le gel du schéma d'emploi.

Le ministre a répondu

- Concernant la forêt : c'est un sujet qui lui tient à cœur. Il nommera au sein de son cabinet un interlocuteur spécifique. Des échanges réguliers auront lieu avec les organisations syndicales.
- Concernant l'ONF : il va rencontrer prochainement le directeur général.
- Concernant la PAC : c'est un des éléments de la politique européenne pour la transition agro-écologique. Il doit y avoir des engagements réciproques entre les États membres.
- Concernant les SGC : le sujet est suivi au sein du ministère.
- Concernant les abattoirs : le ministre est attentif aux clusters.
- Concernant l'IFCE : il a pris note des remarques formulées par **FO Agriculture**.
- Concernant le schéma d'emploi de l'EA : c'est en lien avec le budget. Les discussions sont en cours. Il rencontre Bruno Lemaire demain.
- Concernant les relations entre le MAA et le ministère de la mer : ils vont travailler en cogestion pour la pêche maritime et cogestion et codécision pour l'aquaculture.
- Concernant le FEADER : le texte n'est pas passé au Sénat comme proposé par le gouvernement.
- Concernant le télétravail : c'est un sujet de travail collectif posant des questions sociétales et ayant un impact dans les relations humaines. C'est un énorme chantier.

Le ministre déclare son attachement au bien-être au travail ainsi qu'à la mise en œuvre des principes de Diversité et Egalité. Il est très important de faire un CHSCT à la rentrée.

FO Agriculture demandera un rendez bilatéral à la rentrée afin de développer toutes ses questions avec le ministre et ses conseillers.

Vos représentants **FO Agriculture**



Suivez toute l'actualité sur notre site : fo-agriculture.fr

